

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : DU PAYS DES OLLONNES
E-MAIL : motoclub.paysdesolles@wanadoo.fr
TÉLÉPHONE : 09 64 18 06 33 - 06 14 05 55 92
ORGANISATEUR TECHNIQUE : DOMINIQUE TESSON

N° D'ÉPREUVE FFM : 215
DATE : 10 & 11 AOUT 2024
LIEU : LE COUDRIOU - 85180 LES SABLES D'OLONNE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GOURMAUD DAMIEN	Licence : 011917
Président du Jury ou Arbitre*	PICARD JEAN CLAUDE	Licence : 019406
Membre du Jury	BESNARD JOEL	Licence : 003796
Membre du Jury	VALIN STEPHANE	Licence : 285376
Commissaire technique responsable	BOUL JEAN LOUIS	Licence : 129763
Responsable du chronométrage	LARDEUX MURIELLE	Licence : 026205

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50 cc	6	8	50 cc	A PARTIR DE 65€
65 cc	7	12	65 cc	A PARTIR DE 130€
85 cc	9	12	85 cc	A PARTIR DE 130€
85 cc	11	15	85 cc	A PARTIR DE 130€
125 cc	13	18	125 cc	A PARTIR DE 130€
OPEN	15	25	OPEN	A PARTIR DE 130€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **DOCTEUR PINAUD BAPTISTE**

Nombre de secouristes..... **16**

Nombre d'ambulance(s)..... **2**

Hôpital le plus proche..... **LES SABLES D'OLONNE**

Temps de trajet (en min)..... **10 Minutes**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site..... **LE COUDRIOU**

Adresse..... **85180 LES SABLES D'OLONNE**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1600 M**

Largeur minimum de la piste **6 M**

Largeur de la grille **50 M**

Longueur de la ligne droite de départ..... **80 M**

Nombre d'OCP*..... **22**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **07/03/2023**

DOMINIQUE TESSON

MOTO CLUB DU PAYS DES OLONNES
 46, rue du Moulin
 85180 LES SABLES D'OLONNE
 Tél: 09 44 18 06 31 - Fax: 02 51 23 14 64
 motoclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr
 SIRET : 432 010 374 000 48

VISA DE LA LIGUE

DATE: **5 avril 2024**



LIGUE PAYS DE LA LOIRE

VISA DE LA FFM

DATE: **Le 10/04/2024**

NUMÉRO: **Visa 24/0411**



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: DU PAYS DES OLNES

DATE: 9 AOUT 2024

LIEU: LE COUDRIOU - 85180 LES SABLES D'OLONNE



<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
7 H 30	22 H 30	Contrôles administratifs	VENDREDI 9 AOUT 2024	15 H 00
8 H 30	21 H 00	Contrôles techniques	TOUTES LES CATEGORIES	12 H 30

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : DU PAYS DES OLNONES

DATE : 10 & 11 AOUT 2024

LIEU : LE COUDRIOU-85180 LES SABLES D'OLONNE

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>		<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
8 H	13 H 30	Essais Libres	<input type="checkbox"/>	TOUTES LES CATEGORIES	4 H 40
8 H	13 H 30	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	TOUTES LES CATEGORIES	4 H 40
13 H 30	21 H 30	Manche	SAMEDI 10 <input type="checkbox"/>	TOUTES LES CATEGORIES	8 H
8 H 10	21 H 30	Manche	DIMANCHE 11 <input type="checkbox"/>	TOUTES LES CATEGORIES	13 H 20

HORAIRES

NAVETTE PLAGE : dès le jeudi 3 août pour accéder à "Tanchet Plage". 2 départs par jour à 9H00 et 14H00 devant l'entrée du Village. Les retours au circuit sont prévus pour 13H00 et 18H00. Tarif Aller/ Retour: 2 €

VENDREDI 4 AOÛT : > prise de contact pour les 50 électriques chez HVA, KTM, GASGAS
> PHOTO DE GROUPE AU PODIUM À 18H suivie des tirages au sort MITAS & FIVE



SAMEDI 5 Août

BOULANGER (7-14h) & HUÎTRES sur la butte du village exposants

ESSAIS /CHRONOS

(les 5 premières minutes seront des essais non-chronométrés, sauf pour la catégorie 50cc qui sera de 3 minutes)




08H00	85 cm3 F 9/12 ans	18 Min
08H25	85 cm3 G 12/15 ans	20 Min
08H50	85 cm3 H 12/15 ans	20 Min
09H15	50 cm3 E	10 Min
09H30	65 cm3 C	18 Min
09H55	65 cm3 D	18 Min
10H20	125 cm3 I	24 Min
10H50	125 cm3 J	24 Min
11H20	OPEN A	24 Min
11H50	OPEN B	24 Min
12H30	Démo 50 Électriques   	2 tours

PHOTO DES PILOTES (au Podium)

vendredi 18h

12H45 DÉDICACES (à côté du Podium)

HOLESHOT : le 1^{er} pilote au 1^{er} virage sera récompensé au podium à l'ARRIVÉE DE CHAQUE MANCHE

MANCHE 1

13H30	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min +1T
13H50	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
14H10	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
14H30	50 cm3 E	8 Min + 1T
14H50	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
15H10	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
15H30	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
15H50	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
16H10	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
16H30	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T

PAUSE

MANCHE 2

17H05	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
17H25	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
17H45	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
18H05	50 cm3 E	8 Min + 1T
18H25	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
18H45	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
19H05	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
19H25	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
19H45	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
20H05	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T




APÉROOKIE'S & SOIRÉE MOULES/FRITES

DIMANCHE 6 Août

BOULANGER (7-14h) & HUÎTRES sur la butte du village exposants

MANCHE 3

(1 Tour de reconnaissance avant le départ des courses - 8h00 pour les Open – Départ 8H10)

08H10	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
08H35	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T
09H00	50 cm3 E	8 Min + 1T
09H20	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
09H45	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
10H10	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
10H35	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
11H00	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
11H25	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
11H50	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
12H30	Démo 50 Électriques   	2 tours


12H45 DÉDICACES (à côté du Podium)

13H00 REMISE DES PRIX KARTING (au Podium)
(10 meilleurs temps)

MANCHE 4

13H30	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T
13H50	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
14H10	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
14H30	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
14H50	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
15H10	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
15H30	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
15H50	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
16H10	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
16H30	50 cm3 E	8 Min + 1T

PAUSE

(Podium 50 cm3 - tous les pilotes - )

FINALES

PODIUM : Remise des récompenses aux 5 premiers du général du week-end immédiatement après chaque finale

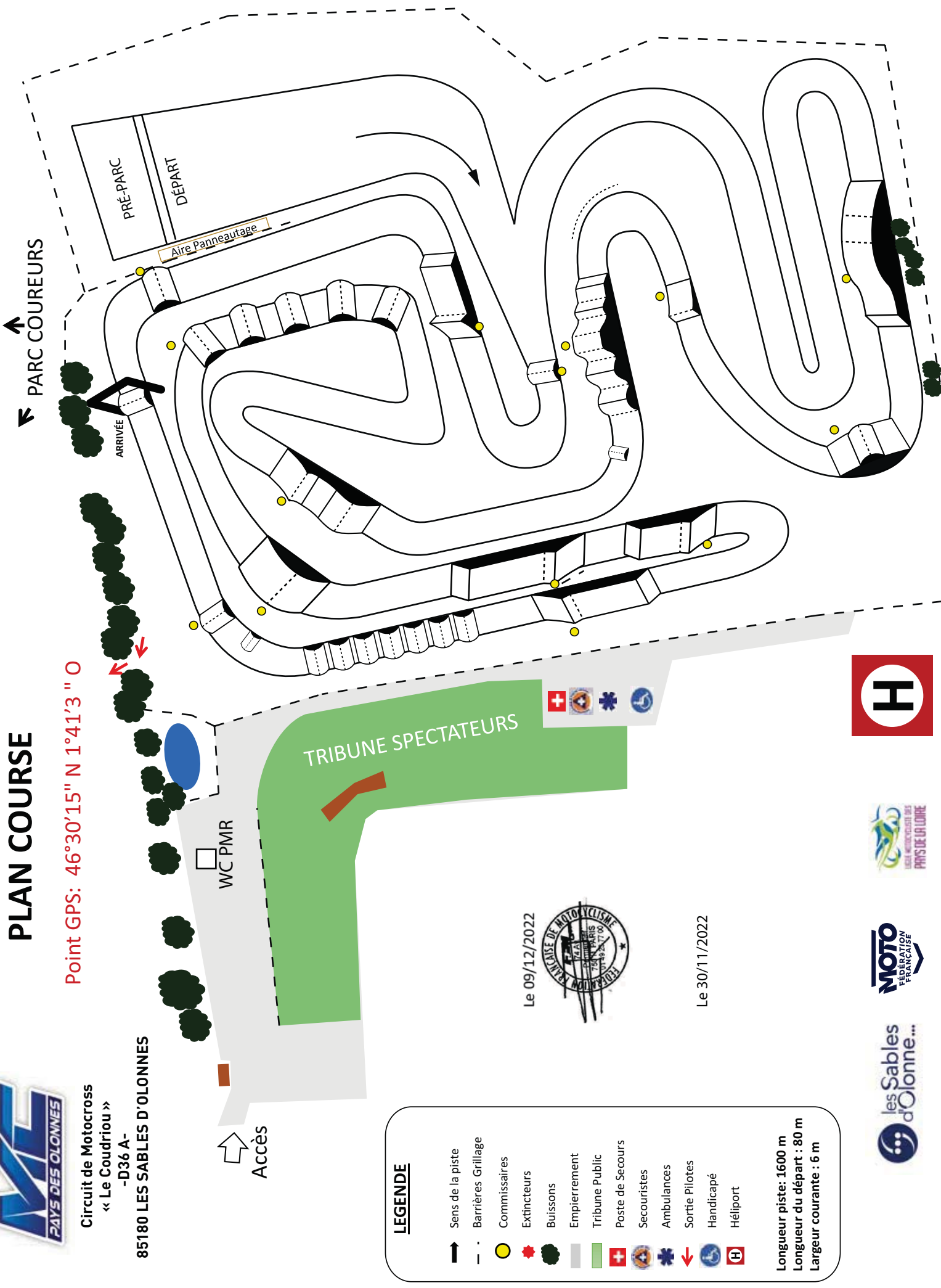
17H10	85 cm3 F 9/12 ans	12 Min + 1T
17H40	85 cm3 G / H - 12/15 ans (44 finalistes)	12 Min + 1T
18H10	65 cm3 C/D (44 finalistes)	10 Min + 1T
18H40	Open A/B (44 finalistes)	15 Min + 1T
19H15	125 cm3 I/J (44 finalistes)	15 Min + 1T



PLAN COURSE

Point GPS: 46°30'15" N 1°41'3" O

Circuit de Motocross
« Le Coudriou »
-D36 A-
85180 LES SABLES D'OLONNES



LEGENDE

- Sens de la piste
- Barrières Grillage
- Commissaires
- Extincteurs
- Buissons
- Empierrément
- Tribune Public
- Poste de Secours
- Secouristes
- Ambulances
- Sortie Pilotes
- Handicapé
- Hélicoptère

Longueur piste: 1600 m
Longueur du départ : 80 m
Largeur courante : 6 m

Le 09/12/2022



Le 30/11/2022





Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations de véhicules terrestres à moteur
(Articles A 331-17 et A 331-20 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

MOTO CLUB DU PAYS DES OLLONNES
46 RUE DU MOULINEAU - LE CHATEAU D'OLLONNE - 85180 LES SABLES-D'OLLONNE

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, le contrat de responsabilité civile n° **11193238304-2024-02001** garantissant l'organisation de manifestations de véhicules terrestres à moteur **ROOKIES CUP 3AS** se déroulant à **LE COUDRIOU - LES SABLES D'OLLONNE** du **10/08/2024** au **11/08/2024**.

Cette attestation est valable du **10/08/2024** à **6h00** au **11/08/2024** à **22h30**.

Les garanties et montants sont indiqués page 2 de la présente attestation.

La présente attestation, **conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport**, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

Fait à _____, le **12 mars 2024**

Pour la société,

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué



Les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
-Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage corporel</i> garanti	10 000 000 €	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage matériel</i> garanti	1 500 000€	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
Les risques environnementaux (Article 2 des conditions générales) :		
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	500 000€	Néant
Le <i>préjudice écologique</i> (y compris les frais de prévention) et <i>responsabilité environnementale</i>	50 000€	

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme



RÉGLEMENT DE LA COURSE – LA ROOKIE'S CUP DU 10 au 11 Août 2024

Conditions Générales d'engagement à l'épreuve

APPELLATION : ROOKIE'S CUP 3AS RACING

LIEU / DATE : Circuit du MC PAYS DES OLNONES « Lieu-dit le Coudriou » Le Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE – Vendée (85) - France
Du 5 au 11 août 2024.

MOTO - CLUB :

MC Pays des Olonnes
46 rue du Moulineau – 85180 LES SABLES D'OLONNE
Président : TESSON Dominique

- 1. EPREUVE :** Motocross pour les pilotes âgés de 6 à 25 ans. L'épreuve 215 est enregistrée au calendrier sportif de la Fédération Française de Motocyclisme et réservée aux titulaires d'une licence nationale FFM, possibilité de souscrire une licence « une manifestation » disponible sur le site :

<http://www.ffmoto.org/journee-licence>

- 2. RÉGLEMENTATION :**

Cette épreuve est organisée conformément aux prescriptions du Code Sportif de la FFM, des règles techniques et de sécurité et du présent règlement F.F.M (tous ces règlements sont disponibles sur le site internet FFM (www.ffmoto.org – Compétition – Réglementation) et sur l'annuaire FFM 2024.

- 3. PILOTES ADMIS :**

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence FFM Compétition 2024. Les confirmations d'engagements seront envoyées 2 mois avant l'épreuve. Toutefois, 5 places dans chaque catégorie seront réservées pour les pilotes de nos *partenaires majeurs jusqu'au 15 juillet (*Suivant accord entre les deux parties). Après cette date, les pilotes inscrits en liste d'attente seront confirmés par ordre d'inscription.

IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation 2024 », celle-ci devra se faire au plus tard avant le mercredi 2 août et sera valide durant le week-end uniquement. Pour cela, vous devrez :

1. Télécharger le certificat médical en cliquant sur ce lien :
https://www.mcpaysdesolannes.fr/wp-content/uploads/2022/12/Certificat-Medical_202249.pdf
2. Le faire remplir et tamponner par votre médecin
3. Le scanner sur votre ordinateur
4. Cliquez sur ce lien pour prendre votre licence en ligne sur le site de la FFM :
<http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>
5. Effectuer votre paiement de licence en ligne.

En cas de problème, voici le lien Vidéo pour la prise de votre licence :
<https://www.youtube.com/watch?v=6lTRfTskCPU&feature=share>

4. CATÉGORIES ADMISES :

50 cm³: De 6 à 8 ans (*Ne pas avoir 9 ans le 1er janvier de l'année de la manifestation*)

65 cm³: De 7 à 12 ans (13 ans pour les féminines)

85 cm³: De 9 à 12 ans (13 ans pour les féminines)

85 cm³: De 11 ans à 15 ans (16 ans pour les féminines)

125 cm³ : De 13 ans à 18 ans (20 ans pour les féminines)

OPEN : De 15 ans à 25 ans (sans limitation d'âge pour les filles)

Féminines : dès 6 ans s'inscrire dans une des catégories ci-dessus suivant votre âge et cylindrée, un classement féminin sera établi à part.

5. AGE DES PILOTES :

La catégorie 50 cm³ est réservée aux enfants âgés de 6 à 8 ans (Ne pas avoir 9 ans le 1er janvier de l'année de la manifestation) et encadrée par un éducateur fédéral. Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession du guidon de bronze minimum. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA avec le guidon de bronze qui sera obligatoire afin de pouvoir vous classer sur la fiche des résultats. Les machines autorisées sont de type éducatif d'une cylindrée de 50 cm³ et/ou d'une puissance maximum de 8 cv (environ 90 cm³ 4T). Les 50 électriques seront acceptés. Le départ se fera en grille, accompagné par des éducateurs diplômés. Un barème de points sera établi avec le chronométrage, celui-ci sera porté à la connaissance des pratiquants et de leurs accompagnateurs.

La catégorie 65 cm³ (7-12 ans) est réservée aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en **2012**).

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession du guidon Argent minimum. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA.

La catégorie 85 cm3 (9 -12 ans) est réservée aux enfants âgés de 9 à 12 ans. Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et devront également être en possession d'un guidon d'argent ou d'or ou du CASM), cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA.

Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année.

Les pilotes nés en 2012 ne devront pas être classés dans les 10 premiers du Championnat de France 85 cm3 (Espoir) de l'année précédente (2023).

Exception faite pour les pilotes féminines qui pourront s'inscrire jusqu'à leurs 13 ans au jour de la manifestation.

La catégorie 85 cm3 (11-15 ans) est réservée aux enfants âgés de 11 à 15 ans et titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO, en possession du guidon d'argent ou d'or pour les pilotes âgés de 11 ans et du CASM à partir de 12 ans, cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans le weekend de la manifestation, ***exception faite pour les pilotes féminines qui pourront s'inscrire jusqu'à leurs 16 ans au jour de la manifestation.***

La catégorie 125 cm3 (13-18 ans) est réservée aux enfants âgés de 13 à 18 ans et titulaire d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO, cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 19 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains ****pilotes de notoriété*** choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup 3AS Racing.

Exception faite pour les pilotes féminines (voir rubrique « Catégorie Féminine »)

La catégorie MX1 / MX2 est réservée aux pilotes âgés de 15 à 25 ans et titulaires d'une licence NJ3C, NCO, LUE, Inter ou Inter Jeune, délivrée par la FFM. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 26 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains ****pilotes de notoriété***, choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup 3AS Racing.

Exception faite pour les pilotes féminines (voir rubrique « Catégorie Féminine »)

La catégorie Féminine sera dispersée dans toutes les catégories et ouverte aux pilotes âgées de 6 ans en 50cc et sans limitation d'âge en Open MX2/MX1. La pilote devra s'inscrire dans la série qui correspond à son âge et sa cylindrée. Pour celles qui sont âgées de plus de 20 ans et qui roulent en 125cc, elles devront obligatoirement s'inscrire en catégorie « Open Féminine ». Un classement 100% féminin sera établi à part dans chacune des catégories et calculé à la suite de votre résultat scratch dans la série dans laquelle vous roulez.

Pour la catégorie 125cc junior féminine, celle-ci sera ouverte aux pilotes âgés de 13 à 20 ans (ne pas avoir 21 ans au cours de l'année).

La pilote devra être titulaire d'une licence FFM correspondant à la catégorie en vigueur ou d'une licence « une manifestation ».

*En cas de litige, le règlement fédéral du championnat de France Féminin fera foi.

6. CLASSES et MACHINES ADMISES :

1 pilote = 1 inscription par catégorie. 1 pilote peut envisager de participer à 2 catégories si le temps de repos et/ou de roulage imposé par le règlement fédéral en vigueur le permet. Référez-vous aux horaires (Attention 1 paiement = 1 participation dans 1 seule catégorie).

Machine tout terrain « solo » à partir de 50 cm³ toutes marques.

NOMBRE DE PILOTES ADMIS SUR LA PISTE EN COURSE : 45 pilotes solos maximum sur la grille de départ.

7. TROPHÉE DES CONSTRUCTEURS :

Le pilote devra s'inscrire avec la bonne marque de moto sur **engage sports** (Ex : Gasgas, Yamaha, Honda) et devra rouler avec celle-ci tout le weekend pour être classé dans le trophée de la marque. L'organisation ne sera pas tenue responsable si le pilote en question change de moto entre temps sans effectuer la modification sur son profil « Engage Sports » ou auprès de l'organisateur par email.

8. STATUT ET CODE COULEURS DES INSCRIPTIONS :

► Concept : Chaque inscription sur Engage Sports est une et unique depuis son paiement initial par le participant jusqu'à la participation de ce dernier à la manifestation (ou pas). Les informations saisies initialement lors de l'inscription ne changent pas, seul le statut de l'inscription évolue dans le temps (voir ci-dessous).

► Rouge = Inscription non terminée

Participants ayant entamé leur démarche d'inscription mais n'ayant pas payé leur inscription.

Leurs informations sont conservées pour qu'ils puissent terminer ultérieurement leur inscription et/ou pour que l'organisateur puisse communiquer avec eux.

Nota : Les inscriptions non terminées sont non-finalisées, cela signifie que vous n'êtes pas inscrits à la course !

► Orange = Inscrit

Participants ayant terminé leur démarche d'inscription et l'ayant payée. Cette dernière reste néanmoins en attente d'acceptation par l'organisateur.

► Vert = Engagé

Participants ayant payé leur inscription qui elle-même a été validée par l'organisateur. L'inscription devient alors un engagement.

► Noir = Refusé, annulé, forfait...

Refusé et/ou Annulé : Participants ayant payé leur inscription et dont l'organisateur a refusé la participation.

Forfait : Participants ayant déclaré forfait et dont l'inscription a été annulée par l'organisateur.

9. PACK PARTENAIRES & T-SHIRT OFFICIEL ROOKIE'S CUP 3AS RACING 2024 :

En plus des packs de bienvenue distribués par certains de nos partenaires eux-mêmes (le cas échéant, ceux-ci prendront contact avec vous), chaque pilote recevra lors du contrôle administratif une poche avec des produits de nos partenaires ainsi que le T-Shirt Officiel « Rookie's Cup 2024 ». La taille sera à choisir lors de votre inscription

(ATTENTION AUCUN ÉCHANCHE DE TAILLE NE SERA POSSIBLE APRÈS LE 1^{er} JUILLET)

10. DROITS D'ENGAGEMENTS :

Pour le week-end, le montant de l'inscription (Frais internet Engage-sport et transpondeur inclus) pour l'ensemble des catégories (sauf 50 cm3) est de :

- 130,00 € du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024
- 140,00 € du 16 janvier au 30 avril 2024
- 150,00 € du 1^{er} mai au 7 août 2024

50 cm3 :

- 65,00 € du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024
- 75,00 € du 16 janvier au 30 avril 2024
- 85,00 € du 1^{er} mai au 7 août 2024

Les engagements à l'épreuve se font uniquement en ligne sur l'ensemble des supports de communication mis à disposition par l'équipe de la Rookie's Cup 3AS Racing et notamment sur le site <http://www.rookiescup.com/>

Cas de désinscription :

Seuls les forfaits signalés sur la plateforme internet : <https://ffm.engage-sports.com> seront pris en compte. Le pilote devra joindre dans sa demande un certificat médical détaillé dans les 4 jours. Un droit administratif de 10 € sera retenu.

A compter du mardi 6 août à minuit, les droits d'inscription ne seront plus remboursables.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les pilotes déclarant forfait dans le but de s'inscrire sur une autre épreuve le même week-end que la Rookie's Cup, sauf sélection à un championnat national, européen ou international.

Contact : contact@rookiescup.com

11. FIN DES INSCRIPTIONS :

Elle est fixée au mercredi 7 août à minuit. En cas de plateau complet, le club organisateur se réserve le droit de suspendre à tout moment les inscriptions en ligne.

12. PILOTES DE NOTORIÉTÉ :

L'organisateur se réserve le droit d'inviter des pilotes de notoriété de plus de 25 ans dans les catégories 125 cm3 et OPEN pour la promotion de l'épreuve. Ces pilotes, **hors classement FINAL**, seront malgré tout classés pour l'entrée en grille suivant leurs chronos et les résultats pendant les manches qu'ils effectueront. En contrepartie, les pilotes de moins de 26 ans marqueront toujours les points qu'ils auraient dû obtenir (voir exemple). Ces pilotes invités participeront à la finale et seront sur le podium du week-end, mais ne recevront aucun lot de la part des partenaires...

Pour les pilotes de moins de 26 ans, ces points seront actualisés à l'issue de la dernière manche du weekend.

Exemple :

Position	Nom	Points
1	TEILLET Valentin (hors classement +25ans)	50
2	GUYON Tom (classé)	50
3	SOUBEYRAS Cedric (hors classement +25ans)	46
4	VALIN Mathis (classé)	48

En résumé les pilotes 2^{ème} et 4^{ème} sont classés 1^{er} et 2^{ème} pour le classement général

13. PLAQUES MOTOS :

Un autocollant avec la lettre correspondant à votre catégorie vous sera remis lors du contrôle administratif. Celui-ci devra être apposé obligatoirement en haut de la plaque avant de la machine.

Les pilotes devront coller leur propre numéro sur les 3 plaques de la machine.

Avant chaque départ, les plaques de votre moto devront être nettoyées et les numéros ainsi que la lettre de votre catégorie devront apparaître de manière claire et lisible. Dans le cas contraire, l'accès à la grille pourra vous être refusé.

14. PADDOCK :

Les accès aux parcs ne se feront que sur présentation du laissez-passer collé sur le parebrise du véhicule et du bracelet fixé et serré au poignet.

ATTENTION : Prévoir votre heure d'arrivée ! **Le parc coureur sera fermé du lundi 5 au jeudi 8 août 20h00 * voir les modalités rubrique 16 (LE PARC DE NUIT NE SERA PAS ACCESSIBLE AVANT LE VENDREDI). Le vendredi et le weekend de course, le parc coureurs fermera à 22h30.** Si vous arrivez après cette heure, les agents de sécurité vous dirigeront dans le parc d'attente pour y passer nuit. L'accès au parc coureurs sera de nouveau disponible le samedi matin à 6h30.

Pour une question de sécurité et de respect pour les pilotes qui roulent tôt le matin, le parc coureurs ne sera plus accessible à partir de 22h30 le samedi soir. Pour ceux qui souhaiteraient quitter l'enceinte du circuit (ex : manger à l'extérieur), lors de votre retour, le véhicule devra être stationné dans le parc spectateurs si vous arrivez après les horaires mentionnés ci-dessus et rejoindre votre campement à pied en passant par le petit portail de l'entrée principale du village...

15. DROITS D'ENTRÉE :

Chaque pilote se verra remettre au contrôle administratif, 5 bracelets.

Avec accès piste :

- 1 mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- 1 panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours et âgé d'au minimum 14 ans.

Sans accès piste :

- 2 accompagnateurs

* Si vous ne désirez aucun accès piste, vous recevrez 4 bracelets accompagnateurs.

Possibilité de souscrire une licence « assistant pilote » sur demande pour avoir l'accès aux pit-lane durant le weekend (la demande devra se faire en ligne au plus tard 15 jours avant l'épreuve).

L'organisation mettra les bracelets uniquement aux bras des personnes présentes à l'accueil. Les tarifs des entrées sont fixés à 15 € le week-end et 10 € la journée.

GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS

16. PARC COUREURS :

****ATTENTION*** *Nous ne sommes pas une aire de camping. Si vous stationnez avant le vendredi 9 août, l'organisation vous demandera 30€ par nuit et par véhicule pour frais (vidange wc / ordures / sanitaires).*

Stage : ***SEULS** les pilotes participant aux stages auront accès au parc coureurs la veille de leur stage (de 14h00 à 20h00) sauf pour celui des 50cc qui auront accès au parc le lundi matin à partir de 10h00. Ceux-ci devront **se présenter à l'accueil avant de stationner !** (Le parking du véhicule pilote sera gratuit, les véhicules accompagnants devront s'acquitter de 30 €/nuit).

Vous aurez à disposition : Blocs WC - Douches (Pas d'électricité sur le Parc Coureurs)

Journée Testing des collections 2025, 2 solutions s'offrent à vous :

- Un parking gratuit pour la journée de roulage sans nuitée sur le site.
- Un parking camping à **30 €** la veille de votre journée de roulage à partir de 16h00 (1 véhicule par pilote)

Course : Le parc coureurs sera ouvert aux véhicules **des pilotes uniquement, à partir de 8H00 le VENDREDI 9 août** et sera fermé le lundi 12 août 2024 à 14H00.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée du circuit et le village des exposants sera surveillé par des agents de sécurité le week-end de la manifestation

PISTE D'ESSAI :

Cette piste est exclusivement réservée aux pilotes (Une seule moto à la fois et CASQUE OBLIGATOIRE). Interdiction de faire des tests dans le parc coureur et de rouler dans les champs à proximité sous peine d'exclusion ! Attention la piste d'essai n'est pas une aire de jeux, celle-ci devra uniquement servir pour tester votre moto si besoin !!

17. AIRE DE LAVAGE :

Le nettoyage des motos se fera uniquement dans la zone d'aire de lavage.

18. DEROULEMENT ET ENTRÉE EN PISTE :

- Pour les catégories 65, 85, 125 et Open, les séances d'essai libre et chronos s'effectueront en une, deux ou trois séries selon le nombre d'inscrits au 31 mai. L'organisation acceptera deux séries de 45 pilotes pour trois catégories des 65 aux 125 cm³. Les pilotes en liste d'attente dans les catégories où une seule série subsiste se verront rembourser l'inscription...

- A l'issue des chronos des catégories comportant 2 séries, les meilleurs temps cumulés seront répartis comme suit : Entrée alternée des Chronos impairs (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} temps, etc....) et pairs (2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} temps, etc....)

Attention : il est possible d'avoir plusieurs pilotes à la suite de la même série.

- A l'issue des 4 manches, les 22 ou les **15 meilleurs (Si celle-ci venait à enregistrer 3 séries)* de vos catégories respectives seront qualifiés pour disputer la finale. ***Toutefois, dans les catégories où nous enregistrerons des pilotes de notoriété (125cc, OPEN MX1/MX2), ceux-ci iront en finale si le/les pilotes remplissent les conditions mentionnées dans l'article 12. Cependant s'il y avait plus d'1 pilote de notoriété, il serait qualifié moins de pilotes dans les séries.***

- Pour les catégories regroupant une seule série, l'entrée en grille pour toutes les manches s'effectuera dans l'ordre des chronos réalisés le samedi matin.

- **La catégorie 50 cm3** est une course classée, avec 1 essai libre / chronométré et 4 manches.

- **Les catégories 65, 85, 125 cm3 et MX1 / MX2** : si celles-ci comptaient plus de 45 engagés, ils feraient 1 essai libre / chronométré, 4 manches + 1 finale pour les 44 qualifiés (22 premiers des 2 séries au cumul des 4 premières manches).

*** Dans les catégories 125 et Open, il sera possible de monter à 45 pilotes pour la finale si celle-ci enregistre des pilotes de notoriété de + de 25 ans non classés.**

- Les catégories comptant une seule série auront le déroulement suivant : 1 essai libre / chronométré et 5 manches (4 pour les 50 cm3)

ATTENTION : Le déroulement de la manifestation pourra évoluer en fonction du nombre d'engagés.

19. CASQUE ET EQUIPEMENTS :

Se reporter aux réglementations FFM en vigueur en cliquant sur ce lien https://media.engage-sports.com/attachments/race_competition/9830/normes-techniques-mx-2023.pdf

20. HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires et la durée des manches :

Vendredi 9 août de 8h00 à 22h30 : Contrôle Administratif

Vendredi 9 août de 9h00 à 21h00 : Contrôle Technique

Samedi 10 août de 8H00 à 21h00 : ESSAIS OBLIGATOIRES, Manches qualificatives

Dimanche 11 août de 8H10 à 21h00 : Manches qualificatives et finales.

Les horaires détaillés vous seront fournis au contrôle administratif.

21. TRANSPONDEURS :

- La licence du pilote seront exigées à l'enlèvement du transpondeur et les pilotes devront s'acquitter de l'achat d'un support + agrafe (s'ils n'en possèdent pas) à 9 € et le fixer sur la fourche de la moto.

LE TRANSPONDEUR DEVRA ETRE RESTITUE AU PLUS TARD A 20H00 LE DIMANCHE SOIR.

- En cas de restitution défectueuse ou de non-restitution du matériel à la fin de l'épreuve, la caution sera encaissée.

22. PARC D'ATTENTE :

Le coureur se présentera avec sa machine en parc fermé 10 minutes avant le départ de sa course. Les pilotes ne respectant pas ce délai, seront placés en dernière position sur la grille de départ.

23. PROCÉDURE DE DÉPART :

Pour toutes les catégories, une séance d'essais chronométrés sera organisée pour déterminer l'ordre d'entrée des pilotes sur la grille lors des manches.

Les pilotes en parc d'attente seront mis en grille dès que le drapeau à damier sera montré au vainqueur de la catégorie en piste. **Une fois la procédure de départ entamée, il ne sera plus possible d'entrer dans le parc d'attente.**

**Pour la Finale, En cas d'absence d'un pilote qualifié (blessure, casse mécanique...) le directeur de course pourra prendre la décision de faire rouler le 1er non qualifié et pour les catégories 125 et Open de monter à 45 pilotes si celle-ci enregistre des pilotes de notoriété de + de 25 ans non classés*

24. PANNEAUTEURS :

Pour chaque pilote, un mécanicien et un panneauteur **licencié FFM** de l'année en cours sera admis dans l'aire de panneautage uniquement avec le bracelet fourni lors du contrôle administratif. Pour les non-licenciés, possibilité de souscrire une licence **une manifestation assistant pilote « LJP » en cliquant sur ce lien : <https://licencie.ffmoto.net/> (Attention la demande doit se faire au nom de l'assistant et pas du pilote !)**

25. HOLESHOT :

Seuls les holeshoteurs des catégories 65 cm³ à Open se verront récompensés. Chaque pilote réalisant le Holeshot au 1er virage lors des 4 manches qualificatives remportera un lot (limité à 1 par concurrent). Au-delà de 1 départs en tête, le second à passer la ligne de Holeshot sera récompensé. Pour la catégorie 50 cm³, pas de récompense au holeshot mais chaque pilote se verra récompensé lors du podium final du week-end.

26. CLASSEMENT :

A chaque manche, les points seront attribués de la façon suivante :

1 ^{er} 50 pts	10 ^{ème} 36 pts	19 ^{ème} 27 pts	28 ^{ème} 18 pts	37 ^{ème} 9 pts
2 ^{ème} 48 pts	11 ^{ème} 35 pts	20 ^{ème} 26 pts	29 ^{ème} 17 pts	38 ^{ème} 8 pts
3 ^{ème} 46 pts	12 ^{ème} 34 pts	21 ^{ème} 25 pts	30 ^{ème} 16 pts	39 ^{ème} 7 pts
4 ^{ème} 44 pts	13 ^{ème} 33 pts	22 ^{ème} 24 pts	31 ^{ème} 15 pts	40 ^{ème} 6 pts
5 ^{ème} 42 pts	14 ^{ème} 32 pts	23 ^{ème} 23 pts	32 ^{ème} 14 pts	41 ^{ème} 5 pts
6 ^{ème} 40 pts	15 ^{ème} 31 pts	24 ^{ème} 22 pts	33 ^{ème} 13 pts	42 ^{ème} 4 pts
7 ^{ème} 39 pts	16 ^{ème} 30 pts	25 ^{ème} 21 pts	34 ^{ème} 12 pts	43 ^{ème} 3 pts

8 ^{ème} 38 pts	17 ^{ème} 29 pts	26 ^{ème} 20 pts	35 ^{ème} 11 pts	44 ^{ème} 2 pts
9 ^{ème} 37 pts	18 ^{ème} 28 pts	27 ^{ème} 19 pts	36 ^{ème} 10 pts	45 ^{ème} 1 pts

En cas d'ex-aequo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement d'arrivée de la dernière manche. Pour être classé, le pilote devra franchir la ligne d'arrivée.

Pour la catégorie 50 cm³ : tous les pilotes seront appelés sur le podium final le dimanche après leur dernière course. Un classement sera établi selon l'ordre d'arrivée par barème de points et disponible aux pratiquants et accompagnateurs.

27. RÉCOMPENSES :

Les 5 premiers du classement général à l'issue des 5 manches seront récompensés (démonstration incluse). Pour les féminines un classement sera effectué dans chaque catégorie (la première uniquement).

28. ENVIRONNEMENT :

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les accompagnateurs :

- Faïte le bon choix, l'avenir de notre sport en dépend ! **Les Tears-off seront interdits (sauf ceux équipés de récupérateurs)**

- Obligations : Les pilotes doivent utiliser un tapis environnemental pour les travaux mécaniques. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 50.00€.

L'UTILISATION D'UNE MINI-MOTO OU TOUT ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION. TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA COURSE.

LE VILLAGE EXPOSANTS EST INTERDIT À TOUT VÉHIUCLE ROULANT (trottinettes, vélos etc...)

29. ORDURES / DÉCHETS :

En fin de journée, tous les pilotes sont invités (ordonnés !) à déposer leurs ordures « ménagère uniquement » dans les conteneurs qui seront mis à votre disposition sur le site. **Interdiction de déposer vos pneus et aérosols.** Nous vous en remercions par avance.

30. NUISANCE SONORE :

À partir de minuit, tous les groupes électrogènes devront être éteints pour le respect des pilotes et du voisinage.

31. NON RESPECT :

En cas de non-respect de l'une des règles de l'organisateur et de la FFM et en cas de manquement de discipline sur la piste et ses abords de la part du pilote ou de ses accompagnateurs, le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

32. ASSURANCE :

Le Moto Club du Pays des Olonnes a contracté une assurance de responsabilité civile auprès de la Société AXA France IARD, 313 terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE

33. ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS ET IMPRÉVISIBLES

Cas de force majeure : Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

34. DÉCHARGES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Les présentes Conditions Générales d'engagement ainsi que les règles techniques et de sécurité de la FFM constituent une partie intégrante au règlement d'inscription à la « Rookie's Cup ».

L'épreuve étant destinée aux mineurs, il est indiqué aux parents et à toute personne exerçant l'autorité parentale, qu'il leur appartient de déterminer si leur enfant mineur a les compétences nécessaires pour participer à la compétition. Le paiement par carte bancaire au moment de l'inscription constitue une preuve de signature, incluant l'accord des parents ou tuteurs légaux.

En inscrivant votre enfant, ou un mineur dont vous êtes le tuteur légal, à la « Rookie's Cup », vous vous engagez à respecter les présentes Conditions Générales d'engagement et vous acceptez de conclure un contrat qui vous lie aux dirigeants de la Rookies Cup.

En qualité de parent, tuteur ou représentant légal, je m'engage et certifie que le pilote mineur :

- est licencié pendant au moins toute la durée de la compétition, auprès de la Fédération Française de Motocyclisme et dispose d'un CASM ou autre document similaire pour la pratique du motocross en compétition sur circuit.

- pilote une ou des motos qui sont sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par ma (mes) moto(s) tout comme des dommages corporels que mon pilote pourrait subir ou faire subir à son guidon.

- est informé des risques inhérents à la conduite de véhicules motocyclistes que représente le pilotage sur circuit et m'engage à maintenir ma (mes) moto(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à ce que mon pilote se présente sur la piste muni(e) d'un casque homologué et porte des

équipements de sécurité afférents au pilotage sur un circuit de motocross en conformité avec la réglementation en vigueur.

- a également pris connaissance du fait que l'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'entrée sur l'enceinte du circuit à toute moto présentant de manière objective un état de marche non en adéquation à l'utilisation sur circuit. Après écoute de mes arguments la dite équipe organisatrice pourra exclure mon pilote de ces journées. De même, je reconnais que la compétition est maintenue quelle que soit la météo, sauf cas de force majeure, déterminée par le club ou par la loi.

- a contracté une assurance « Responsabilité Civile » couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre de la compétition motocycliste. Je m'engage aussi à respecter les interdictions émises par l'équipe organisatrice quant à l'utilisation des locaux et infrastructures du lieu mais également à la présence sur l'enceinte du circuit.

- reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Rookie's Cup » et m'engage à m'y conformer sans réserve. Par ailleurs, j'autorise l'association et ses partenaires à utiliser pour sa promotion les images, prises durant les manifestations, représentant mon pilote ou représentant mes motos.

- décharge le Moto club Pays des Olonnes de toutes responsabilités découlant de l'usage de ma moto pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou découlant de tout accident ou incident pouvant survenir au cours de la manifestation organisée par l'association et m'engage à n'exercer aucune poursuite judiciaire à son encontre. Je m'engage par la même à réparer tout préjudice causé aux infrastructures du circuit accueillant la journée.

Le règlement et les présentes conditions générales sont régis par le droit français. Le règlement ci-dessus est celui de l'organisateur. Pour toutes données complémentaires pour les concurrents, se référer au règlement FFM <http://www.ffmoto.org/>



Visa du
Ligue

MOTO CLUB DU PAYS DES OLONNES
46, rue du Moulineau
85180 LES SABLES D'OLONNE
Tél : 09 64 18 06 33 Fax : 02 51 32 14 64
moclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr
SIRET : 452 010 374 000 18



Club
Visa FFM

Visa de la

Le 10/04/2024

Visa 24/0411



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org